

Isabelle Quinsat

Patrick Beck

Anita Iriart-Sorhondo

Politique de Vote et Engagement Actionnarial Actualités sur votre Epargne salariale

+ réponse à vos questions !

Cfdt:

**PARTOUT
POUR LOUS**

#TousDéfendus



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Politique de vote : En quoi cela nous concerne ?

Cfdt:



#TousDéfendus



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Notre épargne salariale, un facteur clé incontournable:

Pourquoi ?

Pour le FCPE Orange Actions du PEG : Les membres du Conseil de surveillance du FCPE OA exercent de façon collective le droit de vote des porteurs de part lors de l'AG d'Orange

Pour les autres fonds du PEG et du PERCOL , les sociétés de gestion en charge des placements participent aux assemblées générales des entreprises dans lesquelles elles ont investi votre épargne

Cfdt:



#TousDéfendus

Actionnariat salarié, un levier pour défendre vos intérêts auprès du conseil d'administration

Comment ?

Pour le FCPE Orange Actions du PEG : Le positionnement sur les résolutions proposées par le conseil d'administration donne lieu a un vote majoritaire du FCPE OA, il n'y a pas de majorité de gestion dans le cadre de ces votes comme l'atteste le résultat des vote du FCPE (cf. CR du CS du 16 mars)

Seuls votent les membres élus du conseil de surveillance du FCPE OA :

- ❖ 4 AASGO
- ❖ 3 CFDT
- 4 CFE CGC
- 1 CGT

Epargne salariale, l'enjeu des politiques de vote lors des AG des entreprises

Comment ?

*Pour les autres fonds du PEG et du PERCOL , les sociétés de gestion en charge des placements participent aux assemblées générales des entreprises dans lesquelles elles ont investi votre épargne

Elles émettent une politique de vote pour se positionner sur les résolutions des boards en question:

- ❖ AMUNDI (Evolutis /PEG,PERCOL)
- ❖ ECOFI (Dynamis/PEG)
- ❖ SIENNA (Equilibris/PEG)
- ❖ EPSENS (Fonds solidarité du PERCOL)

Quelles orientations pour se positionner au moment des votes en Assemblée Générale :

L'engagement actionnarial, une tendance de fonds (1/4)

Face à l'urgence climatique et la prise de conscience de l'accord de PARIS ,on assiste à une accélération du mouvement pour renforcer la responsabilité sociale des entreprises :

Pour influencer les politiques de votes lors des AG, l'actionnariat actif consiste à mettre à profit son statut d'actionnaire ou des portefeuilles d'actifs par un dialogue constructif en amont. Il s'agit d'interagir entre les investisseurs (cf. sociétés de gestion) et les entreprises au sujet des questions « ESG », des stratégies pertinentes intégrant la dimension RSE.

Quelles orientations pour se positionner au moment des votes en Assemblée Générale :

L'engagement actionnarial, une tendance de fonds (2/4) :

La stratégie de labellisation des fonds ISR « Investissement socialement responsable » de votre épargne salariale contribue largement à ce mouvement

À Orange, la stratégie de l'épargne durable impulsée activement depuis 2020 par les représentants Cfdt au sein des conseils de surveillance porte ses fruits sur l'épargne durable :

Obtention de certification ISR ou l'importance des critères ESG et des stratégies environnementales des entreprises :

- ❖ Dynamis ,certifié ISR janvier 2022
- ❖ Evolutis ,certifié ISR janvier 2023
- ❖ Equilibris,certifié ISR en mars 2023

Démarche à poursuivre pour les fonds du PERCOL (cf. réflexions en 2022 mais temporisation suite à la transformation du PERCO en PERCOL)



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Notre épargne salariale, un facteur clé incontournable:

L'engagement actionnarial, une tendance de fonds (3/4) :

Au niveau du FCPE OA ,la CFDT veille à impulser, voire influencer un comportement respectueux des critères ESG notamment pour objectiver la rémunération des dirigeants ainsi que par le biais de résolutions alternatives et des questions écrites :

- ❖ Vigilance au niveau de la gouvernance (parité, cumul, dissociation des fonctions présidence/DG)
- ❖ Vigilance au niveau du SAY ON PAY (rémunération ,ratio d'équité)
- ❖ Vigilance sur le partage de la valeur (dividende, LTIP pour tous)
- ❖ Questionnement sur la stratégie environnementale du groupe

Notre épargne salariale, un facteur clé incontournable:

L'engagement actionnarial, une tendance de fonds (4/4) :

Avec nos plus de 13% des droits de vote, les résolutions alternatives proposées par le conseil de surveillance du FCPE Orange actions ont été soutenues par d'autres investisseurs soucieux des dynamiques ISR:

Résultat des votes sur les résolutions du FCPE Orange		P	C	
Actions non agréées par le CA				
Modification de l'article 13 des statuts sur le cumul des mandats. Initiée par la CFDT, cette résolution limite à 3 les mandats simultanés	A	16,67%		Favorise l'assiduité et évite des administrateurs indisponibles, tentés par le cumul de mandats empêchant réellement d'assumer leurs responsabilités, tout en préservant l'autonomie nécessaire à leur indépendance. Cette résolution est plus restrictive que les standards du marché tel que le code AFEF-MEDF qui préconise une limitation à 5 mandats par administrateurs.
Amendement de la 27ème résolution pour modifier les critères ESG et	B	17,69%		Au regard des évolutions sociétales consécutives aux crises climatiques et des impacts sur les modèles de développement des entreprises vers plus de sobriété, l'image de l'entreprise devient un enjeu incontournable d'attractivité nécessaire pour sa profitabilité tant pour conserver et attirer des clients que pour motiver et impliquer ses salariés. Pour inciter à une déclinaison stratégique socialement responsable et soucieuse des enjeux climatiques, La CFDT a donc proposé des résolutions pour renforcer les critères « RSE » dans la structure de rémunération variable des dirigeants.
Amendement de la 27ème résolution pour modifier uniquement les critères	C	17,69%		
Amendement de la 27ème résolution pour un LTIP associé à l'Attribution	D	19,21%		



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Politique de vote des gestionnaires des fonds commun de placement de notre épargne :

❖ Un exemple : AMUNDI

AMUNDI et sa politique de vote :

Selon une politique et une gouvernance dédiées

- Amundi applique la politique du « 100% vote » et vote pour tous les titres détenus
 - Pas de seuil d'exposition minimum pour déclencher un vote
 - Pas de délégation de la politique de vote à un « proxy adviser », mais une politique propre
- Amundi a mis en place une politique de vote dédiée
 - Amundi a défini sa politique de vote en lien avec ses grands thèmes d'engagement afin d'accompagner la transition vers une économie durable, bas carbone et inclusive.
- Amundi a mis en place une gouvernance dédiée
 - Une équipe « Vote », de 9 personnes, au sein du département Responsible Investment (RI),
 - L'utilisation, pour information, de la recherche d'ISS, Glass Lewis, Proxinvest
 - L'exécution opérationnelle des votes opérée par ISS
 - Un comité de vote, incluant les représentants de la gestion Action, de l'ESG et de la conformité,
 - La publication des votes au fur et à mesure, sur le site internet, avec un mois de délai.

AMUNDI et sa politique de vote :

Amundi – Saison de Vote 2022

Chiffres clés

10 208 Assemblées Générales (7 309 en 2021, 4 241 en 2020)

21%

Taux d'opposition (20% en 2021, 20% en 2020)

87%

Pourcentage de vote en faveur de résolutions d'actionnaires sur des sujets liés au **climat** (86% en 2021)

81%

Pourcentage de vote en faveur de résolutions d'actionnaires sur des sujets liés au **social et aux droits humains**

38%

Taux d'opposition sur la **rémunération**

24%

Taux d'opposition sur la **structure du Conseil**

7%

Taux d'opposition sur les **dividendes**

1) 99% des assemblées de l'univers éligible en 2022, 7 554 émetteurs

Éléments clés de la politique de vote

01

Politique de rémunération

Amundi est favorable à l'inclusion d'indicateurs clés de performance liés au climat dans leurs plans de rémunération des dirigeants des entreprises des secteurs à fort impact climat*. Le montant et l'évolution de la rémunération doivent être socialement « acceptables ».

02

Dividendes

Amundi est favorable à un dividende équilibré, durable et responsable.

03

Résolutions d'actionnaires & Say on Climate

Amundi voit favorablement les résolutions d'actionnaires demandant d'accroître la transparence sur les questions environnementales et sociales et encourage les émetteurs à soumettre leur stratégie climat, incluant des objectifs précis et ambitieux, à un vote consultatif des actionnaires.

04

Émetteurs ayant une stratégie climatique ou sociale en retard

Vote "contre" le quitus ou le renouvellement des administrateurs des entreprises :
- aux pratiques climatiques et sociales controversées.
- exclues de notre univers d'investissement actif en accord avec la « Politique d'Investissement Responsable » d'Amundi.

05

Composition du Conseil

Amundi encourage fortement l'indépendance au sein des Conseils, la diversité des profils et des compétences ainsi que la limitation du nombre des mandats des administrateurs.

Amundi soutient systématiquement la nomination de représentants des salariés au Conseil et demande une mixité suffisante de l'ensemble des membres.

*oil & gas, utilities, mining companies, transportation, cement, steel & aluminum, construction, industrials, infrastructure



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

AMUNDI et sa politique de vote :

Notre approche du vote Amundi en 2023

- Responsabilisation du Conseil d'administration

- **Amundi attend une réponse du Conseil** lorsqu'il y a une opposition significative des minoritaires à l'assemblée générale
- **Responsabilisation du comité de rémunération**: votes contre les membres du comité si nous nous opposons régulièrement à la rémunération

- Rémunération des dirigeants

- **Renforcement des exigences liés aux critères ESG**: ils doivent être quantifiables, stratégiques et internes. Exigence de critères climat liés à la réduction des émissions ou aux investissements dans les solutions bas-carbone pour les secteurs les plus exposés.

- Assemblées Générales

- Préférence pour les assemblées physiques ou hybrides



#TousDéfendus



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Notre épargne salariale labellisée et reconnue :

Par un dialogue social constructif, la CFDT s'est engagée :

- Pour une épargne durable au moyen de la certification et l'obtention des labels ISR, impulsée par ses représentants au sein des différents conseils de surveillance du PEG et du PERCOL
- Pour la prise en compte des attentes des salariés épargnants grâce notamment à la signature de 3 accords en 2022 pour améliorer la gestion et le parcours du salarié épargnant



Ce prix récompense les travaux menés collectivement et dans la durée sur l'épargne salariale entre les partenaires sociaux et les gestionnaires financiers lors des Conseils de surveillance qui ont permis d'obtenir un label Investissement Socialement Responsable (ISR) sur les fonds d'épargne salariale diversifiés du PEG : Dynamis Solidaire ISR, Evolutis et Equilibris



#TousDéfendus



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

ACTUALITES sur la GESTION DES FONDOS du PEG et du PERCOL:

Intéressement 2023 : un partage de la valeur sous surveillance

- Négociation des cibles d'objectifs pour 2023 cf. séance du 24 mai ,du 8 et 16 juin
- Signature de l'avenant prévue le 27 juin

Exit le DICI ,bienvenue au DIC :

- Evolution de la documentation impactant notamment la méthodologie du niveau de risque des fonds

Astuces sur le PERCOL

- Regroupement possible de votre épargne retraite via le compartiment des versements volontaires
- 62 ans et en activité ,votre PERCOL est désormais disponible



#TousDéfendus

Intéressement 2023 : un partage de la valeur sous surveillance

Pour avoir une prime d'intéressement 2023 versée en 2024, un avenant n°2 à l'accord triennal d'intéressement 2021/2022/2023 est impératif.

Lors de la négociation, la CFDT a revu les ambitions de la direction à la baisse en négociant une relative stabilité des cibles d'objectifs pour les indicateurs relatifs à la satisfaction client et celui de l'indicateur de performance environnementale (cf.net zéro carbone)

Comme en 2022, nous assumons d'avoir cherché à atteindre la surperformance sur la plupart des indicateurs.



Intéressement 2023 : un partage de la valeur sous surveillance

Enveloppe à distribuer étant fonction d'un pourcentage de la masse salariale calculé à partir du taux de paiement fonction de l'atteinte des d'objectifs par indicateurs, la stabilité des cibles entre 2022 et 2023 est potentiellement un filet de sécurité :

Indicateurs / Objectifs		cibles 2022	réalisé 2022	cibles 2023
Performance Operationnelle	IPO (M€)	2 711	2 725	2 893
Qualite Services Clients	mNPS "Grand Public "	7,9	8,0	7,9
	mNPS "Entreprise"	7,5	7,8	7,6
	mNPS "Grands Clients "	7,8	8,0	7,8
Performance Environnementale	IPE	-28,0%	-32,1	-31,3

"IPO est l'indicateur de performance operationnelle ,pilote par la direction financière sans marge de manœuvre de negociation lors des avenants car à usage interne et externe "

"IPE est le rapport entre les émissions CO2 de l'année vs les émissions de 2015 "



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Intéressement 2023 : un partage de la valeur sous surveillance

Fonction des résultats, notre signature permet donc de :



- Sauvegarder entre 0,5 et 1,3 mois de salaires au titre du partage de la valeur
- Demander un supplément d'intéressement si ce partage de la valeur est déséquilibré en faveur des actionnaires

Bienvenue au DIC

Depuis le 1^{er} janvier, nouvelle réglementation pour la documentation des produits financiers

1. Introduction notamment d'une nouvelle méthodologie sur le calcul du niveau de risque sans modification de l'échelle de 1 à 7
2. Affichage des performances attendues :
Les performances passées ne sont plus présentées mais restent disponibles sur le site internet de la société de gestion. Ce sont les performances attendues du produit qui sont présentées selon 4 scénarios (tension, défavorable, intermédiaire, favorable) sur différentes périodes : après 1 an, à la moitié de la période de détention recommandée si cette dernière est supérieure à 10 ans, et à l'issue de cette période.
3. Une présentation des frais détaillée
Coût du FCPE pour l'épargnant : les coûts au fil du temps (sur les 2/3 horizons temporels précédemment mentionnés) et la composition des coûts (coûts ponctuels et récurrents).
4. Autres informations pertinentes
Information sur le FCPE, durée de placement recommandée, informations sur les modalités de rachat et l'impact sur la performance attendue en cas de sortie avant la fin de la durée de placement recommandée, nom du teneur de comptes, composition du Conseil de Surveillance, lien vers l'historique des performances passées ainsi que vers les calculs des scénarios de performance, date



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Bienvenue au DIC

Impact nouveau classement sur échelle de risque pour les fonds du PEG et du PERCOL

Impact réglementation PRIIGS
Echelles de risques fonds épargne salariale

	Fonds	Avant 31/12/2022	Depuis le 02/01/2023
PEG	Equilibris	1	2
	Evolutis	3	2
	Dynamis	5	4
	Orange Actions	6	5
PER COL	Actions Euro Monde	5	4
	Obligation Euro Monde	3	2
	Epsens Emplois Santé S	6	4
	Monétaire Euro	1	1

Un SRI inférieur dans le DIC PRIIPs par rapport au DICI précédent ne signifie pas une réelle réduction du risque mais est simplement l'effet d'une méthode de calcul du risque différente, en grande partie liée au changement d'échelle pour traduire le risque de marché.



#TousDéfendus

Astuces sur le PERCOL

- Regroupement possible de votre épargne retraite via le compartiment des versements volontaires

Les trois compartiments du PER COL

COMPARTIMENT 1 VERSEMENTS VOLONTAIRES	COMPARTIMENT 2 ÉPARGNE SALARIALE	COMPARTIMENT 3 COTISATIONS OBLIGATOIRES
MODES D'ALIMENTATION		
<p>Versements volontaires déductibles et non déductibles</p> <p>OU</p> <p>Transfert d'épargne individuelle PERP</p> <p>OU</p> <p>Transfert de contrat MADELIN</p> <p>OU</p> <p>Transfert de contrat d'assurance vie</p>	<p>Intéressement, Participation Abondement</p> <p>OU</p> <p>Transfert de jours de congés payés et transfert de jours CET</p> <p>OU</p> <p>Transfert d'épargne salariale issue de PERCO</p>	<p>Pas d'alimentation par des cotisations obligatoires</p> <p>En revanche, le PERCOL peut recevoir via des transferts individuels les encours d'anciens comptes individuels Article 83/PERO ouverts par le salarié chez de précédents employeurs. Dans ce cadre, les cotisations obligatoires intègrent le Compartiment C3 et les VIF/ VV intègrent C1 (suppose que l'assureur tenant soit capable de faire le distinguo)</p>

- 62 ans et en activité ,votre PERCOL est désormais disponible



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

1er semestre 2023

Agir Avec Nous #Ccapital

Vecteurs de communications numériques

le site internet CFDT (<https://www.cfdt-orange.org/>)

NOS VALEURS
Quatre valeurs et un principe d'action qui font des femmes et des hommes les véritables actrices et acteurs de leurs choix de vie.

**Émancipation
Démocratie
Indépendance
Solidarité
Égalité**
Quatre valeurs et un principe d'action

ACTU

RÉPARTIR DU TRAVAIL POUR DÉFENDRE LES RÉMUNÉRATIONS
Pour la CFDT, ce partage de richesse doit se faire sur la base d'un dialogue social constructif et responsable en respectant, certes les parties prenantes, mais avec comme priorité la première d'entre elles : le personnel !

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ ORANGE
Pétition soutenue par l'intersyndicale CFDT SCE, CGT SCE, FO Com SCE, SUD SCE.

DES RÉPONSES S'IMPOSENT !
Face à l'ampleur de la contestation et du rejet des 64 ans, il est temps d'obtenir des réponses à la hauteur des enjeux !

l'application mobile

Cfdt: DANS TA POCHE
ORANGE

TÉLÉCHARGEZ MAINTENANT VOTRE APPLICATION CFDT ORANGE

Disponible sur
Google Play

Disponible sur iPhone
App Store



Externe les réseaux sociaux



**PARTOUT
POUR LOUS**

#TousDéfendus



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

 **épargne et Actionnariat Salarié**

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Merci !!!

Avez-vous des questions ?



#TousDéfendus



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Vous avez une question ?



Nous avons les réponses :

0 800 20 20 20 Service & appel gratuits

Appelez-nous du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 8h30 à 12h30.



Retrouvez toute l'information sur le PEG et PER COL sur **Anoo, rubrique épargne salariale**



Pour consulter ou agir sur votre épargne salariale :

Connectez-vous sur le site d'Amundi :

<https://epargnant.amundi-ee.com>

Cfdt:

**PARTOUT
POUR LOUS**

#TousDéfendus



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Annexe

Votes du Conseil de Surveillance du FCPE OA
Politique de Vote pour l'ac CFDT
Actionnariat salarié
Qu'est ce que ISR (ECOFI)



**COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE**

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Votes du Conseil de Surveillance du FCPE OA /AG 2023

Votes du FCPE Orange Actions sur résolutions AG 2023

Réso	
A titre ordinaire	
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 déc 2022 d'Orange SA
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 déc 2022
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 déc 2022
4	Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce
5	Renouvellement d'Anne Lange au poste d'administrateur
6	Renouvellement d'Anne-Gabrielle Heilbronner au poste d'administrateur
7	Renouvellement d'Alexandre Bompard au poste d'administrateur
8	Nomination de Momar Nguer au poste d'administrateur indépendant
9	Nomination de Gilles Grapinet au poste d'administrateur indépendant
10	Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-91 du Code de commerce, en application de l'article L. 22-10-341 du Code de commerce
11	Say on pay "ex post" Stéphane Richard (PDG du 1er Janvier au 3 avril 2022)
12	Say on pay "ex post" Stéphane Richard (Président du 4 avril au 19 mai 2022)
13	Say on pay "ex post" Christel Heydemann (DG à partir du 4 avril 2022)
14	Say on pay "ex post" Jacques Aschenbroich (Président à partir du 19 mai 2022)
15	Say on pay "ex post" Ramon Fernandez (DGD 2022)
16	Say on pay "ex ante" Président du CA
17	Say on pay "ex ante" Directrice Générale
18	Say on pay "ex ante" Administrateurs
19	Rachat ou transfert par la Société de ses propres actions
A titre extraordinaire	
20	Délégation au CA d'émettre des actions avec maintien du DPS des actionnaires en dehors d'une offre Publique
21	Délégation au CA d'émettre des actions au public avec suppression du DPS en dehors d'une offre publique
22	Délégation au CA d'émettre des actions par offre à investisseurs qualifiés ou cercle restreint d'investisseurs avec suppression du DPS en dehors d'une offre publique
23	Délégation au CA d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du DPS
24	Délégation au CA d'émettre des actions en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, en dehors d'une période d'offre publique
25	Délégation au CA d'émettre des actions pour rémunérer des apports en nature consentis à la Société en dehors d'une offre publique
26	Autorisation au Conseil d'administration, d'augmenter le nombre de titres à émettre lors de la mise en oeuvre des résolutions 20 à 25
27	Autorisation au Conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions au bénéfice des dirigeants mandataires sociaux, et de certains membres du personnel du groupe Orange
28	Délégation au Conseil d'administration pour procéder à des émissions d'actions réservées aux adhérents de plans d'épargne
29	Délégation au Conseil d'administration d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes
30	Réduction du capital par annulation d'actions
31	Pouvoirs pour formalités

total			
Voix	pour	contre	abst.
bulletin secret			
12	11		1
12	11		1
12	4	5	3
12	7		5
12	7	4	1
12	7	4	1
12	11		1
12	7	5	
12	11		1
12	11	1	
12	7	1	4
12	7	1	4
12	7	1	4
12	7	1	4
12	4	1	7
12	4	4	4
12	7	1	4
12	11	1	4
12	11		1
12	8	4	
12	8	3	1
12	11	1	
12	8	4	
12	4	5	3
12	11	1	
12	12		
12	4	8	
12	12		

Votes du FCPE Orange Actions sur résolutions alternatives AG 2023

Réso	total			
	Voix	pour	contre	abst.
A	12	4	8	
B	12	4	8	
C	12	7	5	
D	12	8	4	
E	12	11		1
F	12	8		4
G	12	12		

CFE : Modification du montant du dividende à 0,55€

CGT : Modification du montant du dividende à 0,30€

CFDT et AASGO : Dividende majoré (fidélisation des actionnaires de plus de 2 ans)

Modification des statuts s/cumul des mandats des administrateurs (limiter à 3 mandats simultanés)

Modifier les critères ESG (uniquement) des conditions d'attribution du LTP

Modifier les conditions d'attribution du LTP (critères ESG et plafonds d'attribution)

Attribution d'actions pour tous avec la même régularité que le LTP



Politique de vote CFDT AG 2023 – LEAS n°28 AVRIL 23

La LETTRE de l'ÉPARGNE et de l'actionnariat salarié VOIR LOIN AGIR JUSTE

COMMUNICATION CONSEIL CULTURE ORANGE

Actionnaires salariés et retraités d'Orange, le vote et les enjeux de l'engagement actionnarial... AVRIL 2023 N°28

L'actionnariat salarié, un levier pour influencer la gouvernance du groupe :
A ce jour, avec 7% du capital représentant près de 11% du droit de vote, l'actionnariat salarié est une partie prenante incontournable à Orange en étant le 2^{ème} actionnaire derrière la sphère publique.
Les 12 membres du conseil de surveillance du fonds communs de placement d'Orange Actions (France) représentant la quasi-totalité de l'actionnariat salarié, exercent votre droit de vote de façon collective pour les parts détenues dans le FCPE OA.
Ainsi, en ma qualité de présidente du fonds de l'actionnariat salarié à Orange, j'ai pour honneur de planifier, d'organiser et de veiller au bon déroulement du processus de vote pour que le conseil s'exprime par des votes sur chacune des résolutions proposées pour l'AG pour exercer le droit de vote de près de 136 000 salariés porteurs de parts salariés, anciens salariés et retraités.

Concernant les porteurs de nominal¹, il vous appartient d'exercer de façon individuelle votre droit de vote !
A compter du 28 avril, et jusqu'au 22 mai à 15h, le vote électronique est ouvert sur le portail dédié de la BNP (cf. : <https://idactionnaires.votex.com/fr/voix>)

Vous êtes près de 70 000 détenteurs d'actions Orange au nominal¹ en votre nom propre, il vous appartient de voter pour vous exprimer sur les orientations proposées par le conseil d'administration d'Orange, lors de l'Assemblée Générale d'Orange prévue le 23 mai.

Voici la typologie des résolutions pour autoriser Orange à décliner sa stratégie :

A titre ordinaire :	A titre extraordinaire :
0-2 Approbation des comptes (bilans et annuaires)	00-01 Révisions des comptes (bilans) pour respect à celles prévues à l'AG de 18 mai 2023
0-3 affectation de réserves (dividendes)	01 CDP ***2023-2025, votes de performance ou bilans de dirigeants
0-4 Comptes rendus	0-7 Révision des mandats de dirigeants
0-5 Renouvellement de mandats d'administrateurs	0-8 Mandats de dirigeants
0-6 Remplacement d'administrateurs	0-9 Émissions d'actions remboursées ou rachetées (obligatoire en cas d'augmentation de capital) (plan d'épargne Orange)
0-10 Say on pay ** à sa part : Résolutions individuelles sur les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux	0-10 Appréciation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'actions
0-10 Say on pay ** en vote : Résolutions individuelles sur la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux et résolutions globales pour les administrateurs	0-11 Réduction de capital par acquisition d'actions
0-11 Proposition de rachat d'actions	0-12 Primes pour services

Porteurs au nominal¹ : actions d'Orange détenues à titre individuel (cf. AGA : Attribution Gratuite d'Actions) "Say on Pay" (politique de rémunération des dirigeants) "01 CDP : Long Term Incentive Plan (régime dit "say on pay" à condition) et "rapport qualité, 66,57% pour les extraordinaires et ANI" accord national, négociation, portant sur les conditions de travail et les garanties sociales des salariés au sein des entreprises, dont l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire jusqu'au 31 décembre 2024 inclus).

Porteurs au nominal² : actions d'Orange détenues à titre collectif (cf. AGA : Attribution Gratuite d'Actions) "Say on Pay" (politique de rémunération des dirigeants) "01 CDP : Long Term Incentive Plan (régime dit "say on pay" à condition) et "rapport qualité, 66,57% pour les extraordinaires et ANI" accord national, négociation, portant sur les conditions de travail et les garanties sociales des salariés au sein des entreprises, dont l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire jusqu'au 31 décembre 2024 inclus).

1 Pour vous aider, la CFDT vous fait part de sa politique de vote et de ses analyses pour peser sur la stratégie du groupe. En complément la CFDT continue d'interpréter la nouvelle gouvernance d'Orange sur ses ambitions pour renforcer l'actionnariat salarié.

Nadia Zali-Calvet
*2023 : actionnariat salarié
n.zali@orangeactionnaires.com

Breaking news des sociétés cotées : l'Engagement actionnarial !

Comme évoqué dans l'édition, notre planète doit faire face à des défis climatiques et environnementaux impactant la transformation de nos modèles de développement économique. Ainsi, dans le cadre des politiques de votes lors des AG, l'actionnariat actif consiste à mettre à profit son statut d'actionnaire pour influencer la gestion des portefeuilles d'actifs par un dialogue constructif en amont. Il s'agit d'interagir entre les investisseurs (cf. sociétés de gestion) et les entreprises au sujet des questions « ESG », des stratégies pertinentes intégrant la dimension RSE.

Après avoir influencé la thématique des rémunérations des dirigeants via les résolutions du « Say On Pay » pour plus de transparence et d'équité salariale, le « Say On Climate » est une résolution consultative non contraignante de sociétés cotées pour orienter la politique climatique de l'entreprise à travers le vote des actionnaires, et d'engager un dialogue sur les questions environnementales. En 2022, une dizaine d'entreprises en France telles que EDF, ENGIE ou Total ont déposé des résolutions « say on climate », renforçant ainsi les discussions entre investisseurs, ONG et entreprises. Il convient de suivre cette évolution pour l'ardente obligation du net zero carbone et la réduction des émissions de GES à court terme.

Dans « Lead the future », les critères ESG sont fixés pour construire une entreprise ouvrant pour une société de confiance en favorisant l'inclusion numérique, la réduction de nos émissions de CO² avec ambition du net zero carbone en 2040 et veiller à la représentation des femmes au sein de la Direction à celle du Groupe d'ici à 2025... Nous verrons bien. Cela nous a conduit notamment à proposer des résolutions alternatives pour renforcer les critères RSE dans la structure de rémunération variable des dirigeants en décomposant plus finement l'indicateur pour y intégrer le taux d'accès aux formations en lien avec les Impacts environnementaux du numérique, impacts sur le réchauffement climatique au travers des émissions carbone, les ressources rares, l'eau, la biodiversité : fresque du climat, formations « métiers » permettant aux équipes de faire plus sobre et plus efficace. Cette orientation traduit une volonté de cohérence avec les enjeux stratégiques du groupe et sa raison d'être intégrée dans les statuts.

AGIR POUR PESER SUR LA STRATÉGIE ET LE DÉVELOPPEMENT D'ORANGE

La CFDT, 1^{ère} organisation syndicale en France et 1^{ère} organisation syndicale chez les cadres, défend le pouvoir de vivre pour tous, et la défense et la préservation des intérêts des salariés pour des entreprises pérennes, innovantes et socialement responsables dans le monde de demain.

Position de vote CFDT sur les résolutions AG 2023

A titre ordinaire

1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 déc 2022 d'Orange SA	POUR	Comptes audité et certifiés reflétant l'image fidèle de l'entreprise sans réserve, par les commissaires aux comptes
---	---	------	---



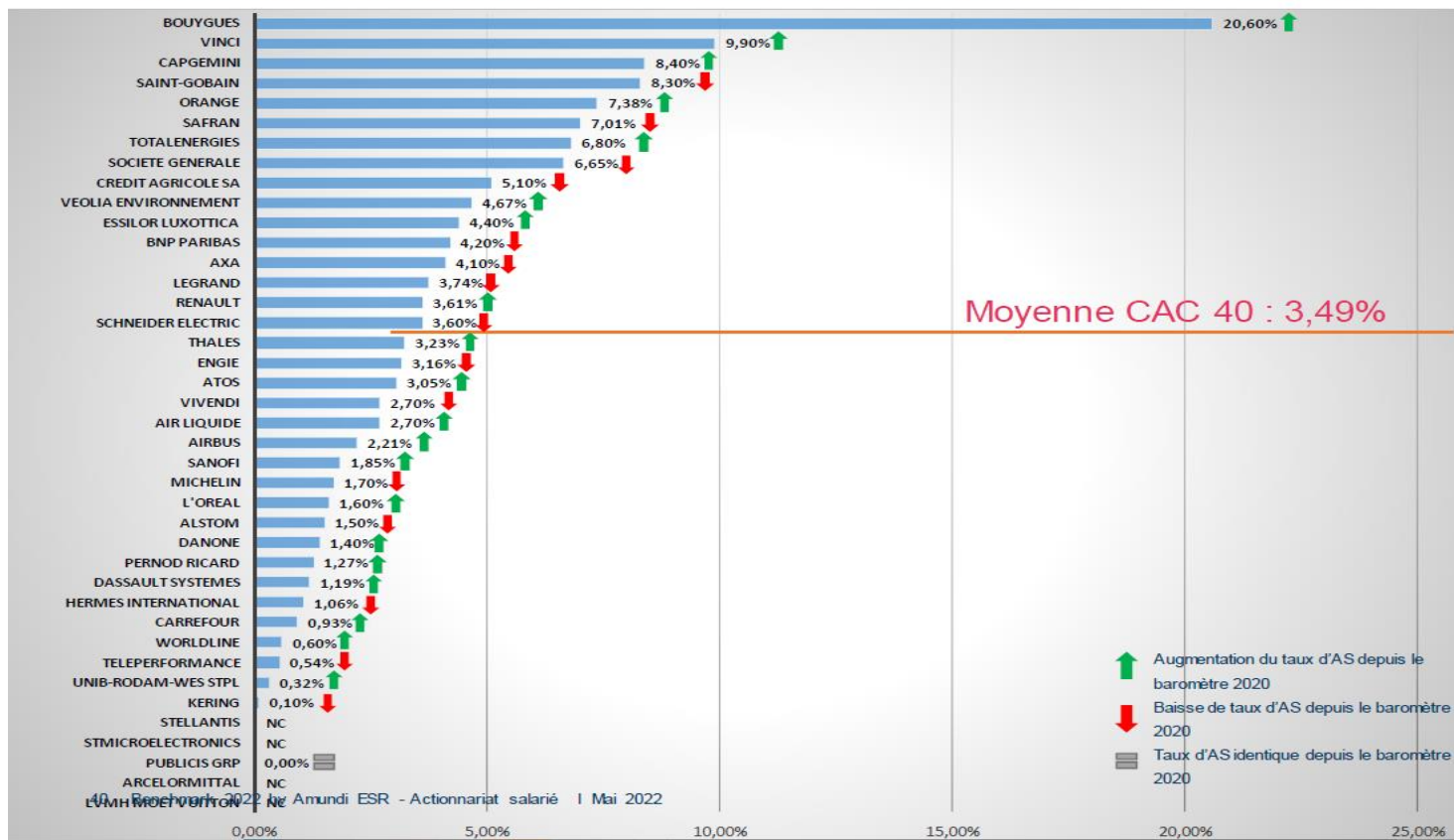
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Épargne et Actionnariat Salarié

Agir Avec Nous #Ccapital

1er semestre 2023

Détention du capital par les salariés en 2021 (CAC 40)



PARTOUT
POUR LOUS

#TousDéfendus